le cnam
Intec

Institut national destechniques économiques et com
ptables

Classes initiales spécifiques en DCG : une voie d'excellence vers l'expertise comptable

L'Intec propose pour tous les élèves souhaitant être encadrés un programme de préparation renforcée aux trois années du DCG – diplôme de comptabilité et de gestion. Nicolas Delord, enseignant en économie à l'Intec, nous explique les modalités de ce parcours.

Qu'est-ce que le diplôme de comptabilité et de gestion – DCG ou DGC ?

Le DGC Intec est un diplôme de niveau bac+3 admis en dispense du DCG de l'État, ce dernier conférant le grade de licence. Il permet d'acquérir une formation dans les disciplines fondamentales des métiers de la comptabilité. Il est composé de 13 Unités d'Enseignements (UE) qui se préparent en général sur trois ans. Tous les élèves de l'Intec, en préparant à la fois le DGC et le DCG, bénéficient de la double chance en passant les examens de l'Intec et les examens de l'Etat à des dates différentes. Pour chaque UE ils vont conserver la meilleure des deux notes pour le diplôme de l'Intec. Le diplôme de l'Intec dispensant de toutes les UE de l'Etat, il suffit alors de faire la demande du DCG auprès des services académiques.

À qui s'adressent les classes initiales spécifiques en DCG ?

La classe de DCG 1 est ouverte en formation initiale spécifique aux élèves titulaires du baccalauréat. **Il s'agit de la voie d'excellence ouverte aux bacheliers et aux étudiants désireux de se réorienter pour aller vers l'expertise comptable**. A l'issue du DCG 1, les étudiants pourront opter à l'Intec pour une poursuite en formation initiale en DCG 2 ou en apprentissage. Nous rejoignent sur la classe de DCG 2 des élèves souhaitant obtenir le DCG et qui viennent le compléter à partir des dispenses obtenues dans des diplômes de bac+2 comme le DUT GEA, option finance comptabilité ou le BTS CGO.

Comment s'articule le programme ?

L'intec propose **un cursus de cours renforcés sur 4 UE avec un encadrement et un suivi personnalisé** avec devoirs sur table et examens blancs. Les cours sont assurés par des enseignants du secondaire, des enseignants-chercheurs et des professionnels tous passionnés de pédagogie et soucieux de transmettre leurs connaissances. Le programme de la première année DCG1 se compose **des unités d'introduction au droit, à l'économie, à la comptabilité ainsi que système d'information et de gestion**. Cela permet de découvrir les disciplines comptables et juridiques. La classe de DCG 2 spécifique complète la formation sur le plan technique avec la **comptabilité approfondie, le droit des affaires, le droit fiscal et la finance**. Les élèves acquièrent des connaissances en lien direct avec la pratique quotidienne de l'expert-comptable. À l'issue de la deuxième année, les élèves réalisent la période de 8 semaines de stage obligatoire. La classe de DCG3 spécifique **élargit les compétences des élèves avec le management, le droit social, le contrôle de gestion, l'anglais et la réalisation du rapport de stage**.

Quelles sont les conditions d'admission et les critères de sélection ?

En règle générale, l'inscription à l'Intec est libre et le choix du parcours de formation se fait à la carte. Pour les classes spécifiques DCG1 et DCG2, le nombre de places étant limités, les candidats doivent remplir un dossier de candidature. **La sélection se fait sur étude du dossier de candidature complétée par un entretien de motivation**. Le dossier de candidature comprend notamment les bulletins de notes obtenus au lycée ou dans les cursus post-bac, un curriculum vitae et une lettre de motivation. Lors de l'entretien, c'est l'engagement de l'élève dans ses études qui sera testé. **Un**

élève motivé, rigoureux et investi dans ses études peut devenir expert-comptable. **C'est une profession ouverte à des jeunes de tous les horizons qui recrute et qui manque de compétences.**

Quelle poursuite d'études ou débouchés professionnels peuvent envisager les élèves à l'issue de ce parcours ?

Le diplôme du DCG permet une insertion professionnelle à un niveau d'encadrement intermédiaire en entreprise ou en cabinet d'expertise comptable. Il permet aussi la poursuite d'études supérieures, notamment vers le DSCG ou le master CCA. **Nos anciens élèves et apprentis travaillent dans des services de comptabilité d'entreprises, les directions financières de grands groupes, des cabinets d'audit et bien sûr dans les cabinets d'expertise comptable**. Certains font aussi le choix de se spécialiser dans un des domaines des métiers du chiffre comme la finance ou le contrôle de gestion.

En savoir plus sur les classes initiales spécifiques en DCG et candidater